Gamme de maintenance préventive



Ballon de stockage ou de production d'eau chaude sanitaire (ECS)

Libellé opération	Périodicité						Niveau de	Observations - Outillage	Temps moyen
	н	м	т	s	Α	autres	compétence	spécifique - Pièces détachées	requis (heure)
Entretenir le local de stockage de l'eau chaude sanitaire (ECS) et les équipements associés		х					TPM		1
Vérifier le fonctionnement des pompes de circulation (pour production semi-instantanée)	o						TPM		0,25
Entretenir les pompes de circulation et vérifier les performances (pour production semi-instantanée)					X		S	suivant les préconisations constructeur	1
Vérifier ou remplacer les organes de mesures (thermomètre, manomètre, sonde)					х		Т	suivant les préconisations constructeur	1
Surveiller les températures de consigne de production d'ECS (température de réglage)	х						TPM	mesure en continu à privilégier (GTC ou intégrateur)	0,25
Manœuvrer les soupapes et le groupe de sécurité				х			TPM	suivant les préconisations constructeur	0,5
Vérifier ou remplacer les soupapes et le groupe de sécurité					х		Т		1
Vérifier ou remplacer les purgeurs et les dégazeurs manuels			x				Т	enlever l'air	1
Vérifier les purgeurs et dégazeurs automatiques					x		Т	suivant les préconisations constructeur	1
Réaliser une chasse au point bas des ballons jusqu'à disparition de la coloration et des dépôts	х						TPM	à créer si absence	0,25
Vidanger, inspecter (y compris l'anode, l'échangeur tubulaire ou la résistance si présents), nettoyer, détartrer et désinfecter l'intérieur du ballon					х		S	avec qualification pour tout type de ballon	4
Remplacer l'anode sacrificielle si besoin						Х	S	si nécessaire	0,5
Réaliser un contrôle visuel de l'étanchéité des joints	х						TPM		0,25
Mettre à jour le carnet sanitaire et/ou la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO)						0		après chaque intervention	
Procéder au nettoyage de la zone d'intervention						o		après chaque intervention	

Périodicité : X selon réglementation

O selon préconisations (technique ou interne)

Niveau de compétence

TPM : Technicien professionnel de maintenance (généraliste)
T : Technicien (plomberie sanitaire)
S : Spécialiste (expert formé)